

**DEMANDE DE VALIDATION DE SERVICES D'ENSEIGNEMENT PAR LE
MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
(champs à remplir par le demandeur)**

☐ M. ☐ M^{me}

Nom patronymique :

Nom d'usage :

Prénoms :

Né(e) le :

Adresse électronique :

Demande en application de l'article 3 du décret n° 51-1423 du 5 décembre 1951 pour la prise en compte dans le cadre de l'avancement des services auxiliaires accomplis à l'étranger, hors période de stage, concernant les périodes suivantes :

Fonction	Établissement	Pays	Début du contrat	Fin du contrat	Temps de travail hebdomadaire

Joindre pour chaque activité le contrat de travail de l'établissement d'exercice, ou à défaut une attestation de services effectifs.

Date et Signature du demandeur

AVIS DU MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Validation des services déclarés par le demandeur :

☐ OUI

☐ NON

Paris, le :

Signature et cachet de l'administration :